

# ISEN

ALL IS DIGITAL!

**OUEST**



yncréa

Version 2018

## ISEN IMMO NANTES



### Le guide pratique du nouvel ISENIen

Transports  
Restauration  
Infos logements



ISEN Nantes -  
35 Avenue du champs de Manoeuvre - 44470 CARQUEFOU

Bienvenue dans ce livret qui va vous guider dans votre découverte de la ville de Nantes.

Vous pouvez y trouver une présentation de la ville, de ses transports en commun, ainsi que toutes les adresses indispensables pour la vie étudiante à Nantes (restauration, mutuelles, administratif, santé...)

Et surtout, vous trouverez toutes les informations utiles pour vous loger.

## Sommaire :

<b>Présentation .....</b>	<b>p3</b>
<b>Transports .....</b>	<b>p8</b>
<b>Restauration .....</b>	<b>p12</b>
<b>Adresses utiles .....</b>	<b>p12</b>
<b>PLAN ÉTUDIANTS : CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2018 .....</b>	<b>p14</b>
<b>Santé .....</b>	<b>p16</b>
<b>Informations logement .....</b>	<b>p17</b>
<b>Trouver un logement .....</b>	<b>p19</b>
<b>Notes .....</b>	<b>p24</b>



## Présentation du Campus de Nantes

Le campus de Nantes se trouve au 35 avenue du Champ de Manœuvre à CARQUEFOU, ville qui se trouve à environ 20 minutes de Nantes.

Les élèves de l'ISEN partagent leur campus avec l'ICAM, l'Institut Catholique d'Arts et Métiers.

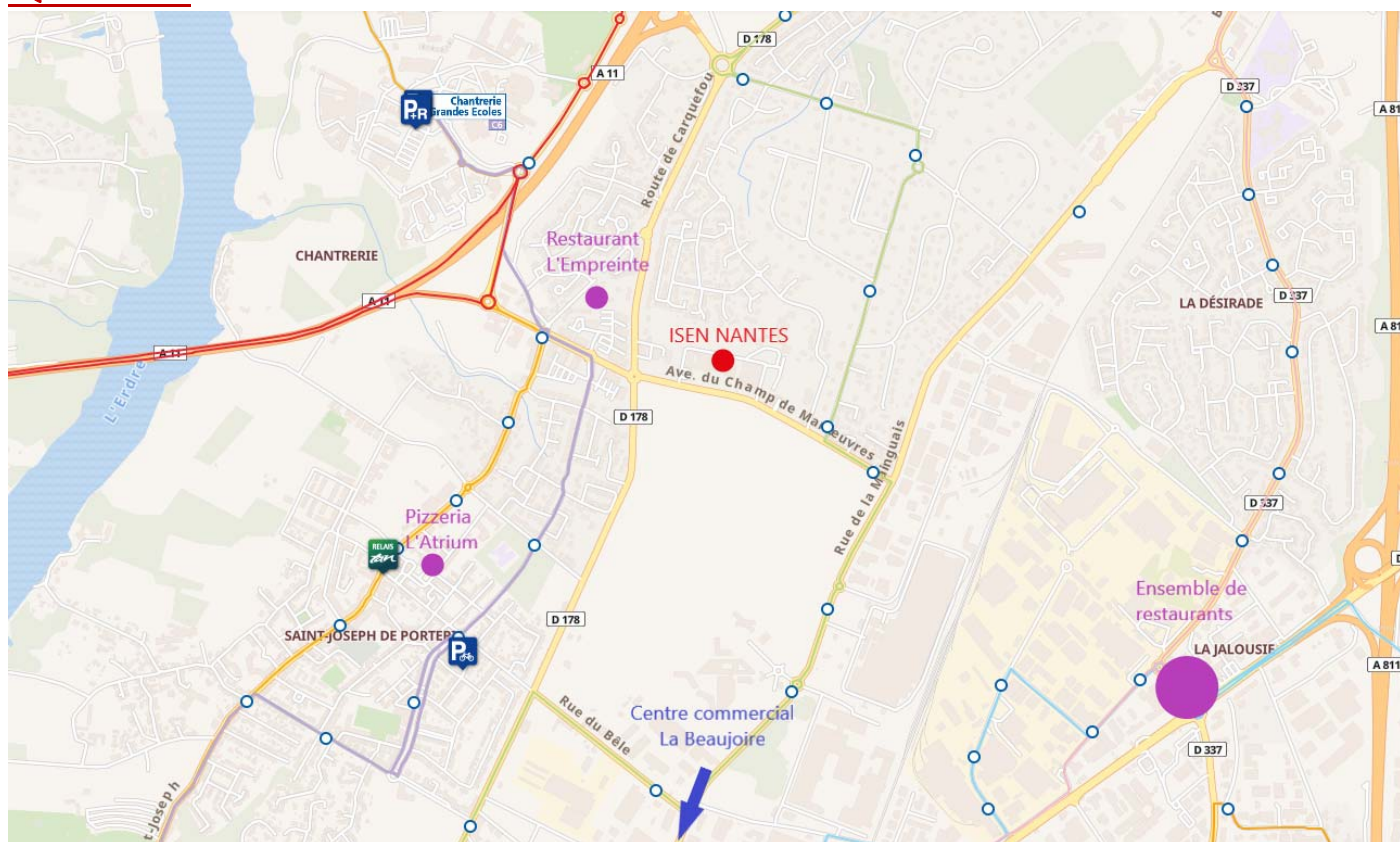
### L'accès en voiture :

On retrouve sur le site de l'ISEN Nantes un grand parking ouvert, disponible pour les étudiants.

### L'accès en bus :

L'arrêt le plus proche de l'ISEN est ICAM où passe la ligne 95. Pour rejoindre le centre-ville, il faudra effectuer un changement à Haluchère Batignolles.

### Quartier :



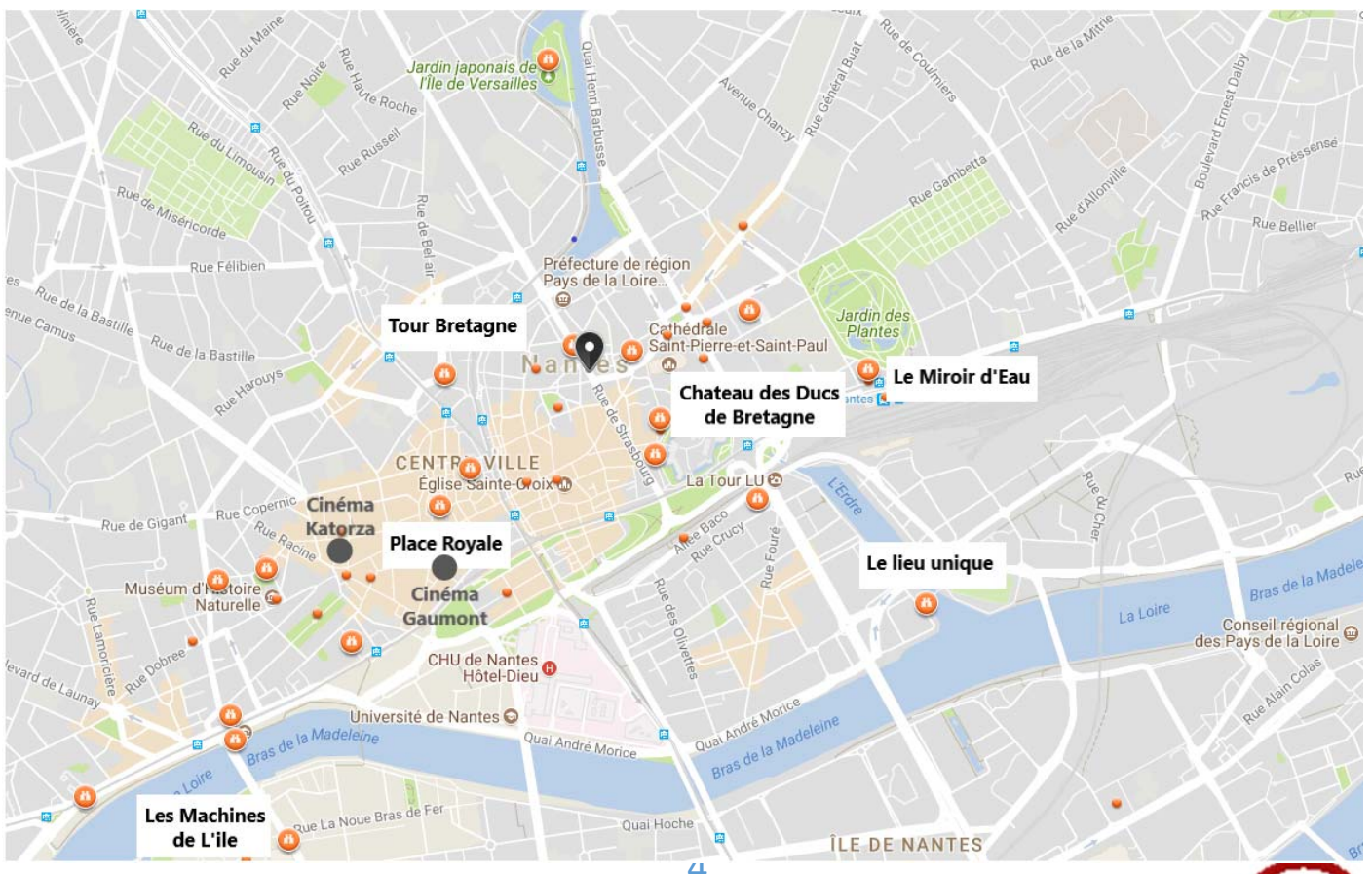
# Présentation de la Ville de Nantes



Nantes est une ville d'environ 300 000 habitants, 54 000 étudiants et dont la qualité de vie est parmi les meilleures d'Europe. C'est aussi une ville qui continue de se développer, notamment au travers de l'enseignement supérieur où elle s'affiche comme métropole du savoir.

La ville comporte de nombreuses infrastructures pour le sport, les sorties (boîtes, bars, restaurants) ou culturelles (salles de spectacles). Nantes est aussi « une ville qui bouge » avec de nombreux festivals et autres évènements.

## Plan de Nantes avec quelques centres d'intérêt :



Ce livret a été réalisé par les étudiants membres de l'ISEN IMMO



## Photos des centres d'intérêt :



**MIROIR D'EAU**



**CHATEAU DES DUCS DE BRETAGNE**



**TOUR BRETAGNE**



**LES MACHINES DE L'ILE**



**LE LIEU UNIQUE**



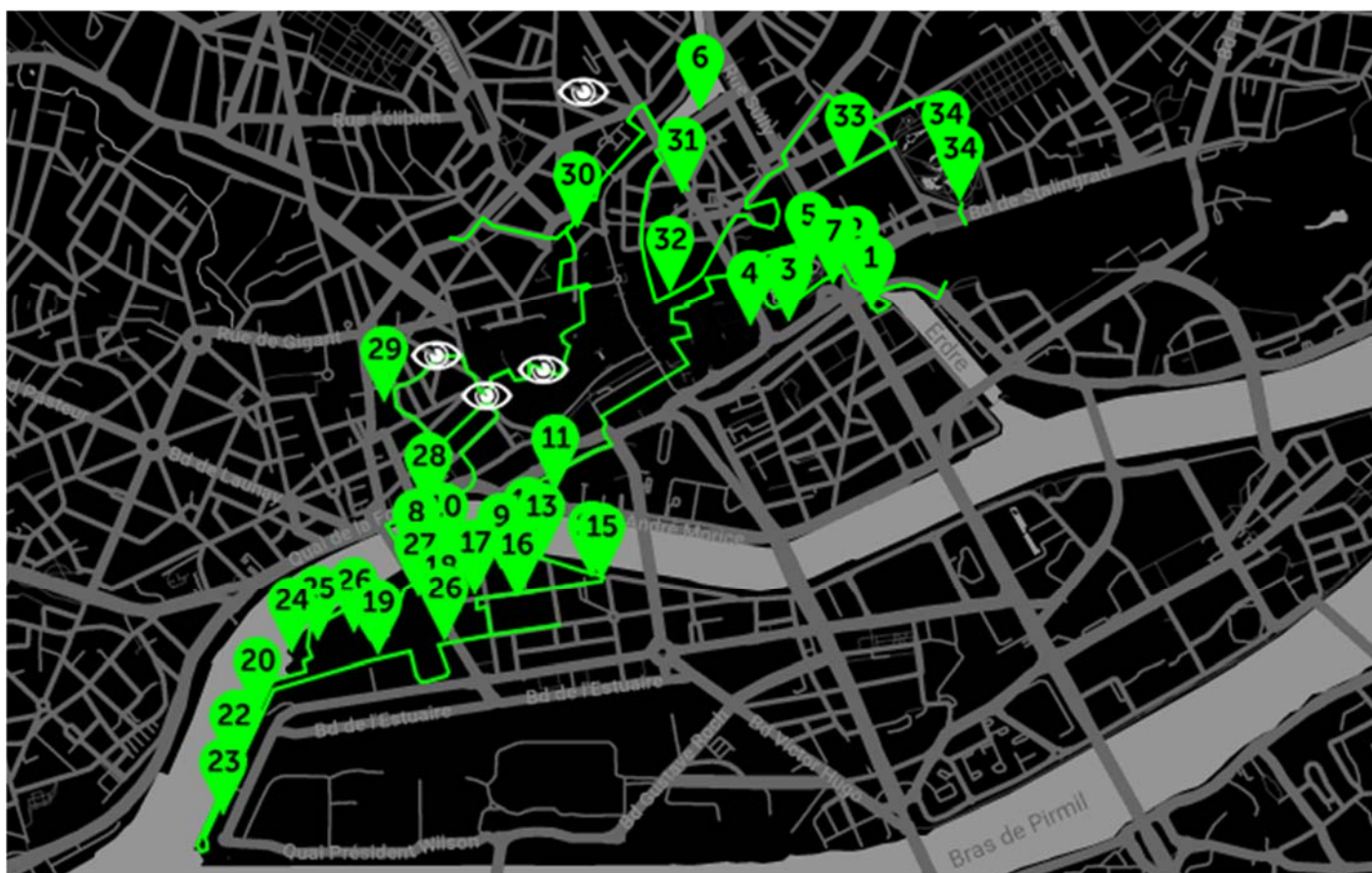
**LA PLACE ROYALE**

## Visiter Nantes avec la ligne verte :

La Société Publique Locale Le Voyage à Nantes est chargée de la promotion du dispositif culturel mis en place par Nantes, et plus généralement de la destination Nantes Métropole.

Depuis 2012, la SPL s'attache à promouvoir toute l'année un parcours pérenne d'une quarantaine d'étapes et produit, chaque été, un événement, qui en fait son exemplarité.

Le Voyage à Nantes, c'est une offre permanente : « un monument dispersé » s'étirant sur 12 kilomètres. Une ligne verte tracée au sol conduit toute l'année d'une œuvre signée par un grand artiste d'aujourd'hui à un élément remarquable du patrimoine, des « incontournables » de la destination à des trésors méconnus, d'une ruelle historique à une architecture contemporaine, d'un point de vue étonnant sur la ville à un incroyable coucher de soleil sur l'estuaire.



## Quelques festivals à Nantes :



Utopiales est un festival international de science-fiction créé par Bruno della Chiesa au Futuroscope de Poitiers.

Le festival se déroule à la cité des congrès de Nantes depuis l'an 2000, habituellement durant cinq jours au début du mois de novembre.



Le Hellfest est un festival de musique français spécialisé dans les musiques extrêmes annuellement organisé au mois de juin à Clisson, près de Nantes.

Sa forte fréquentation le fait figurer parmi les plus importants festivals de musique français



Les rendez-vous de l'Erdre est un festival de jazz et de plaisance se déroulant tous les ans le long de la rivière de l'Erdre à Nantes et dans certaines communes voisines.

Le festival est organisé par l'Association culturelle de l'été.

La folle journée est un festival de musique classique organisé chaque année depuis 1995 à Nantes à la fin du mois de janvier ou au début de février.

Il a été conçu par le centre de réalisation et d'Etude Artistique, qui en assure la programmation



## Transports :

Au niveau des transports en commun, la ville de Nantes est très bien desservie, notamment grâce au réseau TAN.

À Nantes, il existe un réseau diversifié : 3 lignes de tramway circulent en plein cœur du centre-ville, 55 lignes de bus classique, ainsi que des navettes fluviales, une navette aéroport, des Chronobus pour les liaisons fréquentes et une ligne Busway.

Le réseau TAN propose également de combiner vélo et transports en commun avec la location de vélo pliant, le CycloTan accessible grâce à n'importe quelle formule d'abonnement TAN.

### Les titres de transport TAN :

- Ticket 1h -> 1,60 € (si vendu à bord du bus 2 €)
- Carnet de 10 tickets -> 14,90 €
- Ticket navette aéroport -> 9 €
- Des abonnements à l'année illimités, mensuels ou sur mesure existent (il faut s'y prendre en avance pour commander la carte). C'est l'option la plus avantageuse pour les étudiants prenant le bus tous les jours.  
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de TAN ([www.tan.fr](http://www.tan.fr)) ou à l'espace mobilité et à télécharger l'application mobile Tan (elle permet d'obtenir les horaires de tous les transports en commun approximatifs en temps réel, d'acheter des tickets et de calculer des itinéraires).





## Les titres de transport LILA :

Lila est un réseau de transport du Conseil Départemental et permet de voyager sur l'ensemble du département. Certaines lignes peuvent être utilisées par les titres de transports TAN (seule condition : le voyage doit s'effectuer à l'intérieur de l'agglomération nantaise).

- Tarif ticket Lila -> 2,40 €
- Tarif 10 tickets -> 21 €



## La gare SNCF :

La gare de Nantes est située au cœur du centre-ville (27, boulevard de Stalingrad). Elle est desservie par les lignes 1 et 12. De l'ISEN, le plus rapide est de prendre le bus 95 jusqu'à Boulodrome Halvêque, puis le tram. Vous pouvez retrouver les horaires et tarifs sur [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)



## Le covoiturage et auto-partage :

Le département promeut le covoiturage avec de nombreuses aires mais aussi deux sites de covoiturage pour la Loire Atlantique.

Sites : [covoiturage-nantesmetropole.fr](http://covoiturage-nantesmetropole.fr) et [covoiturage.loire-atlantique.fr](http://covoiturage.loire-atlantique.fr)



La ville de Nantes propose l'auto-partage marguerite pour les trajets urbains. C'est un service de location de voiture en libre-service qui fonctionne à l'heure, avec ou sans abonnement TAN.

Site : [imarguerite.com](http://imarguerite.com)



## La location de vélo :

Nantes Métropole dispose d'un réseau de vélos en libre-service. Le principe est simple : on récupère le vélo à une station et on le dépose à n'importe quelle autre station.

Site : [bicloo.nantesmetropole.fr](http://bicloo.nantesmetropole.fr)



## L'aéroport :

L'aéroport se situe à Bouguenais, il est desservi par la navette aéroport venant de la gare SNCF et Commerce. Pour trouver les horaires, tarifs et destinations :

Site : [www.nantes.aeroport.fr](http://www.nantes.aeroport.fr)



## Restauration :

Un restaurant universitaire est accessible directement sur le site de l'ICAM.

## Adresses utiles :

### Informations administratives :

#### **Hôtel de Ville :**

Adresse : 2, rue de l'Hôtel de Ville

Bus/tram : arrêt « Hôtel de Ville »

Téléphone : 02 40 41 90 00

#### **Préfecture de Loire Atlantique :**

Adresse : 6, quai Ceineray

Bus/tram : arrêt « 50 Otages » (C2, 23, 2, 12,C6)

Téléphone : 02 40 41 20 20

#### **Hôtel de police :**

Adresse : 6, place Waldeck Rousseau

Bus : arrêt « Lallié » (C6)

Téléphone : 02 53 46 70 00

#### **Crous de Nantes :**

Adresse : 2, boulevard Guy Mollet

Tram : arrêt « Facultés » (2)

Téléphone : 02 30 06 02 44

#### **CAF de Nantes :**

Adresse : 22, rue de Malville

Tram : arrêt « Longchamp » (3)

Téléphone : 0 810 25 44 10



## **CRIJ Pays de la Loire (Centre Régional d'Information Jeunesse) :**

Adresse : 37, rue Saint-Léonard

Bus/tram : arrêt « Cirque Marais » (12,C2,23) / arrêt « Hôtel de Ville » (11,C6,C1,12,23)

Téléphone : 02 51 72 94 50

## **Adil de la Loire Atlantique (information logement) :**

Adresse : 12, rue Président Herriot

Tram : arrêt « Jean Jaurès » (3)

Téléphone : 02 40 89 30 15

## Centres commerciaux :

- Centre commercial Carrefour Nantes Beaujoire boulevard de la Beaujoire (nord-est de Nantes)
- Centre commercial Paridis 10, route de Paris (nord-est de Nantes)
- Centre commercial Atlantis boulevard Salvador Allende (nord-ouest de Nantes)
- Galerie Océane 10, rond-point de la Corbinerie (sud de Nantes)

## Adresses culturelles :

- L'Opéra Graslin : place Graslin
- Le Terrain Neutre Théâtre : 11, allée de la Maison Rouge
- Le Musée des Beaux-Arts : 10, rue Georges Clemenceau
- Le Planétarium : 8, rue des Acadiens
- Les Machines de l'île : Bd Léon Bureau
- Le Château des ducs de Bretagne : 4, place Marc Elder



# PLAN ÉTUDIANTS : CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2018 :

## Cotisation « Vie étudiante » :

Cette nouvelle cotisation obligatoire, adoptée par la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 au Journal Officiel, serait effective à compter de septembre 2018. Cependant, nous n'avons à ce jour aucune information officielle quant aux modalités de recouvrement de cette cotisation, d'un montant de 90€. Les étudiants boursiers du CROUS en seraient exonérés.

## Sécurité sociale :

L'affiliation à un centre de sécurité sociale est obligatoire. Le régime des sécurités sociales étudiantes actuelles (LMDE / SMEBA) sont amenées à disparaître au 31/08/2019, et de ce fait, plusieurs cas sont possibles pour l'affiliation étudiante durant l'année 2018/2019.

**Vous vous inscrivez pour la 1<sup>ère</sup> fois dans un établissement d'enseignement supérieur**

**OU vous étiez étudiant en 2017/2018 mais toujours sous le régime sécurité sociale de vos parents :**

Vous restez affilié à votre régime obligatoire actuel d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé

**Vous étiez étudiant en 2017/2018 et étiez inscrit à une sécurité sociale étudiante (LMDE / SMEBA) :**

Votre inscription est reconduite automatiquement et à titre gratuit à cette sécurité sociale étudiante jusqu'au 31/08/2019. Votre dossier basculera à la CPAM au 01/09/2019 sans que vous n'ayez de démarche spécifique à réaliser.



**Vous arrivez de l'étranger et devez vous affilier à un régime de sécurité sociale (démarche obligatoire pour valider votre inscription) :**

Vous devez vous inscrire via internet sur le site [www.etudiant-etranger.ameli.fr](http://www.etudiant-etranger.ameli.fr) (possibilité d'y accéder qu'à compter de début septembre 2018) pour bénéficier du remboursement partiel de vos frais de santé. L'attestation sera à transmettre au service Études le jour de la rentrée.

Une adhésion à une mutuelle complémentaire est fortement recommandée et vous permettra de bénéficier d'un taux de remboursement à 100% sur la plupart de vos dépenses de santé. Le choix de cette mutuelle reste totalement personnel.



## Santé :

### **Cabinet médical le plus proche de l'ISEN :**

Adresse : 22, rue du Bêle

Téléphone : 02 40 30 22 00

Bus : arrêt « St Joseph de Porterie » (C6)

### **Centre hospitalier universitaire de Nantes :**

Adresse : 8, quai Moncousu

Téléphone : 02 40 08 33 33

Bus : arrêt « Gaston Veille » (26)

### **Hôpital Bellier :**

Adresse : 41, rue Curie

Téléphone : 02 40 68 66 24

Bus : arrêt « Hopital Bellier » (1)

### **SOS Médecins Nantes :**

Adresse : 17, rue de la Cornouaille

Téléphone : 02 40 50 30 30

Bus : « Fort Boyer » (23)



SAMU



GENDARMERIE



POMPIERS



SANS ABRI



ENFANCE MALTRAITEE



## Informations logement :

### Vocabulaire :

Bail : contrat de location entre le locataire et le propriétaire/gérant. Il précise les conditions de location et est obligatoire. Pour le signer, vous devez fournir de nombreux papiers : carte d'identité, RIB, fiche de paie et feuilles d'imposition du locataire et du garant.

Garant : personne qui s'engage à payer le loyer si le locataire est dans l'incapacité de payer (possibilité de demander une caution locative solidaire à l'État si vous avez des difficultés à trouver un garant).

Charges : les charges comprennent le nettoyage des parties communes, taxes locatives et eau, électricité, chauffage... Attention à bien demander aux gérants ce qu'incluent les charges mensuelles.

Dépôt de garantie : somme demandée (jusque 2 mois de loyer) au début de la location et restituée au maximum 2 mois après la fin de la location (avec possibles déductions dues à des frais de réparation obligatoirement justifiées par le bailleur).

T1/T2/T3... : le chiffre correspond au nombre de pièces hors cuisine et salle de bains (chambres, salons...).



## Trouver un logement :

### Conseils pour votre recherche de logement :

- Commencez vos recherches quelques mois en avance
- Mettez-vous d'accord sur un budget
- Repérez-vous : un logement au nord-est de Nantes (Carquefou) paraît plus adéquat pour l'ISEN

### Types d'offres :

- Les offres de particuliers : elles sont plus économiques mais l'intimité peut être plus réduite
- Les offres d'agences immobilières et de notaires : ils organisent des visites et proposent des offres en échange d'honoraire
- Le logement social CROUS
- Les résidences locatives : elles sont très nombreuses sur Nantes et gérées par de nombreux organismes

### État des lieux :

Un état des lieux doit être réalisé à l'entrée dans le logement et à la remise des clefs. N'hésitez pas à faire noter tout défaut, à être précis, prendre des photos et relever les compteurs. Après l'état des lieux, vous disposez de dix à quinze jours pour y apporter quelque information.



## Aides au logement :

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) peut verser une aide mensuelle (APL pour les logements affiliés à l'Etat, ALS pour les autres) pour le logement aux personnes à revenus modestes. Vous pouvez faire une estimation du montant de l'allocation que vous pouvez toucher sur le site de la CAF ([www.caf.fr](http://www.caf.fr)). Attention pour les étudiants de moins de 21 ans, une allocation logement interrompt les prestations familiales pour l'étudiant en question. Réfléchissez donc bien à quelle prestation vous arrange le plus.

Au plus tôt après la signature du bail, vous pouvez vous rendre sur le site de la CAF et faire la demande. Vous aurez principalement besoin de : l'adresse du logement, du montant du loyer et des charges, des données du bailleur (adresse, nom, numéro de SIRET...), du montant de vos ressources...

La CLE est un nouveau système permettant d'avoir l'Etat comme caution en cas d'impayé ou de dégradation en échange d'1,5% de son loyer mensuel.

De plus, pour les boursiers, les aides Loca-Pass permet l'obtention d'un prêt à 0% du montant du dépôt de garantie (remboursable en 36 mois maximum).

## Résiliation du bail :

Pour quitter votre logement, vous devez adresser un préavis de départ au bailleur ou à l'agence immobilière. Le préavis est de trois mois mais peut être raccourci à un mois (soit avec autorisation du bailleur soit pour des raisons de santé, perte d'emploi...). Pendant cette durée, le locataire continue à payer le loyer et les charges.



## Assurance :

Vous devez absolument posséder une assurance habitation. Dans le cas échéant, le bailleur peut souscrire l'assurance à votre place et vous la facturer.

## Résidences sociales CROUS :

Il existe de nombreuses résidences universitaires à Nantes (dont 19 gérées par le CROUS). La plus accessible de l'ISEN est la résidence Jean Tusques. Pour obtenir un logement dans une résidence, il faut constituer un dossier sur le site internet du CROUS dès le 15 janvier.

Site : <http://www.crous-rennes.fr>

L'attribution des logements se fait en fonction des ressources de la famille (un élève boursier aura plus de chance d'avoir la résidence souhaitée) et du nombre de places disponibles. Le site du CROUS propose également à travers son service LOKAVIZ des offres de locations de particuliers réservées aux étudiants.

## Résidences universitaires :

Les résidences universitaires gérées par des organismes autres que le CROUS peuvent être ici intéressantes par la proximité avec l'ISEN.

Quelques adresses de résidences :

Résidence étudiante « Les Amis de l'ICAM » 37, av. du champ de Manœuvres – Carquefou (La résidence nous communiquera le nombre de place à compter du 15/06 : places très limitées)

Résidence étudiante Ocean Break 2, rue de Grande-Bretagne – Nantes

Résidence La Rivière 175, av. de Broglie – Nantes

Résidence Les Arlézines 134, Route de Carquefou – Carquefou



### Logement contre service :

C'est un service mis en place par deux associations pour mettre en relation étudiants et personnes plus âgées qui, en échange d'un hébergement gratuit (hormis les charges), participent aux tâches quotidiennes. L'avantage principal est d'avoir un hébergement jusqu'à 10 fois moins couteux que les autres alternatives.

Sites : [Letempspourtoit.fr](http://Letempspourtoit.fr) et [nantesrenoue.com](http://nantesrenoue.com)

### Appart City :

Situé non loin de l'ISEN Nantes, l'Appart City est un logement pratique et abordable pour de courts séjours.

Adresse : 7, rue de l'Hôtellerie 444702 Carquefou

Téléphone : 02 28 23 07 34

Site : <https://www.appartcitycom/fr/appart-hotel/nantescarquefou-a-carquefou.html>

### Les lieux d'informations incontournables :

**Espacil habitat** : propose des appartements dans des résidences étudiantes

Adresse : 15, rue Jeanne d'Arc

Tel : 02 40 47 14 37

**L'Edit de Nantes Habitat jeune** :

Adresse : 7, rue de Gigant

Tel : 02 40 73 41 56



## Les sites où trouver des locations :

**La Smeba :** [www.smeba.fr](http://www.smeba.fr) (service aux adhérents)

**La Mutuelle des étudiants (LMDE) :** [www.lmde.com](http://www.lmde.com)

**Ouest France :** [www.ouest France-immo.com](http://www.ouest France-immo.com)

**Paru vendu :** [www.paruvenu.fr](http://www.paruvenu.fr)

**Logic-Immo :** [www.logic-immo.com](http://www.logic-immo.com)

**Top Annonces :** [www.topannonces.fr](http://www.topannonces.fr)

**Le Bon Coin :** [www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)

**Adele (le site de logement étudiant) :** [www.adele.org](http://www.adele.org)

**Fac Habitat :** [www.fac-habitat.com](http://www.fac-habitat.com)



## Quelques agences immobilières :

<b>AJP Immobilier Carquefou :</b> <u>Adresse</u> : 12, place Aristide Briand <u>Tel</u> : 02 28 23 20 00	<b>ORPI Duchosal Immobilier :</b> <u>Adresse</u> : 8, rue François René de Châteaubriand <u>Tel</u> : 02 40 30 36 78
<b>Agence MDI 44 Carquefou :</b> <u>Adresse</u> : 2, rue Harrouys <u>Tel</u> : 02 40 52 75 75	<b>Avis Immobilier BB :</b> <u>Adresse</u> : 4, rue des Halles <u>Tel</u> : 02 40 52 73 52
<b>Patrice D'Addario :</b> <u>Adresse</u> : 5, rue Thomas Edison- La Fleuriaye <u>Tel</u> : 02 40 52 99 88	
<u>Adresse</u> : 18, place Aristide Briand <u>Tel</u> : 02 51 13 10 10	
<b>Square Habitat :</b> <u>Adresse</u> : 4, rue François René de Châteaubriand <u>Tel</u> : 02 40 50 85 86	
<b>Century 21 C.A.I :</b> <u>Adresse</u> : 2, rue Notre Dame la Blanche <u>Tel</u> : 02 51 13 36 50	









Notes :

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



## **ISEN NANTES**

35 avenue du Champ de Manœuvre

44470 Carquefou

Tel : +33 (0)2 40 52 40 35

## **ISEN RENNES**

2 rue de la Châtaigneraie

35510 Cesson-Sévigné

Tel : +33 (0)2 99 33 04 36

## **ISEN BREST**

20 rue Cuirassé Bretagne

29200 Brest

Tel : +33 (0)2 98 03 84 00

